

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 28 (1902)
Heft: 3

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

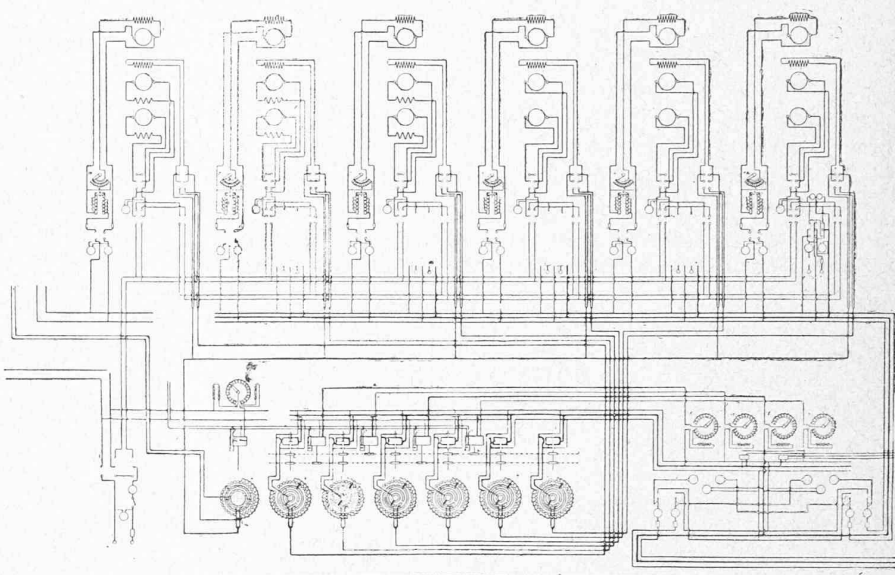
Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

courant maximum de 2500 ampères, sont installées actuellement, ainsi que cinq groupes de *survolteurs-dévolteurs* automatiques.

Les survoltrices sont des machines à 6 pôles à 2 collecteurs qui, couplées en parallèle, peuvent fournir un voltage maximum de 50 volts avec 4000 ampères et, couplées en série, un voltage de 100 volts avec 2000 ampères. Les 2 régulateurs automatiques (1 par pont) qui les commandent sont placés sur un même tableau de réglage, combiné de telle sorte que l'une quelconque des batteries lumière puisse être couplée sur l'un ou l'autre des deux ponts et que l'un quelconque des survolteurs puisse faire le service de la batterie tramway, les deux collecteurs étant au préalable mis en série.

Les groupes de survolteurs de la Société Edison, à Milan, ont été construits par la Compagnie de l'Industrie électrique de Genève et sont l'invention de M. René Thury dont cette société exploite les brevets.



Ecoles enfantines, à Genève.

Le N° 63 du journal « la Machine » donne les plans d'une école enfantine, élevée aux Eaux-Vives, à Genève, qui présente un grand intérêt au point de vue de l'accès aux étages.

Les écoles enfantines sont généralement établies de plein pied, mais le développement énorme en surface, que ce système exige, a engagé l'architecte, M. Brocher, à chercher une autre solution et c'est au moyen d'une rampe, ou plan incliné à pente douce, environ 5.18 par mètre, qu'il a paré à la difficulté et permis de placer des classes à l'étage.

Nous souhaitons de voir bientôt ce système très simple appliqué à toutes nos écoles enfantines.

Un nouveau siphon pour W.-C.

Une heureuse innovation pour l'hygiène de l'habitation est le nouveau siphon pour W.-C. dit « Siphon extérieur », breveté dû à M. John Berthe, conducteur de travaux à Ste-Croix.

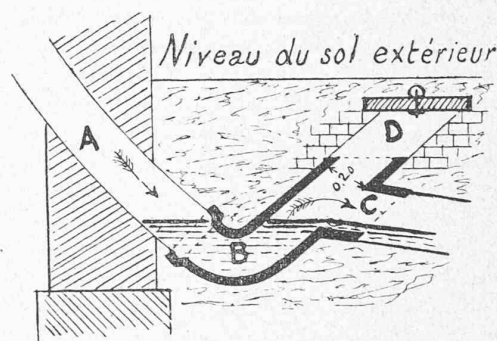
Il est basé sur le même principe que celui du siphon qui, avec regard de surveillance, se pose ordinairement au sous-sol au bas des tuyaux de chute, tandis que le nouveau siphon se place dans le sol extérieur ou dans l'épaisseur du mur. Par une ingénieuse disposition du regard il est beaucoup plus facile à curer en cas d'engorgement et n'occasionne pas l'infection des locaux au moment du nettoyage, comme cela arrive avec celui à l'intérieur. Il peut être posé, suivant les lieux, à plus ou moins de profondeur dans le sol, sans nuire à la facilité du curage; dans certains cas il peut être posé dans le sol à l'intérieur.

La plupart de ces siphons posés à ce jour le sont dans des bâtiments où il n'y a pas d'eau. Malgré cela ils fonctionnent très bien avec les seules eaux usagées qui s'évacuent ordinairement dans les W.-C.

Ce siphon se fait en plusieurs diamètres : 200, 175 et 125^{mm}. Ce dernier est construit avec une plongée supérieure aux deux premiers et est destiné à être posé au pied des tuyaux de des-

cente du toit pour remplacer les sacs en maçonnerie qui, souvent, ne tiennent pas l'eau.

La photographie de ces siphons, les certificats de la municipalité de Ste-Croix, d'architectes et de particuliers, que nous



avons eu sous les yeux, ainsi que les prix, nous engageant à en recommander l'emploi.

L. J.

Concours pour le bâtiment de service de l'administration des chemins de fer fédéraux, à Berne.

Le Jury de concours pour les projets d'un bâtiment de service de l'administration des chemins de fer fédéraux au Bruckfeld, à Berne, bâtiment destiné au département commercial et devant contenir les bureaux du contrôle des recettes, des tarifs, de détaxe, de l'administration des imprimés et l'imprimerie des billets, a eu à juger le nombre considérable de 90 projets, chiffre qui n'avait été atteint jusqu'ici dans aucun concours; il a décerné des prix aux concurrents ci-après :

MM. Prince & Béguin, architectes, à Neuchâtel	1 ^{er} prix, Fr. 1,600
MM. Paul Lindt & Max Hofmann, architectes, à Berne	2 ^e » » 1,400
MM. Alfred Dufour & Henry Baudin, architectes, à Genève	3 ^e » » 1,000
M. Alphonse Andrey, architecte, à Fribourg	3 ^e » » 1,000

Une *Mention honorable* a encore été décernée au projet : « Double cercle avec croix fédérale blanche sur champ rouge » (dessin) ; ce projet se distingue par une distribution très ingénieuse du plan, qui embrasse tout l'emplacement ; mais le devis dépasse la limite fixée par le programme.

Comme auteur de ce projet, s'est annoncé : M. Rud. Michel, technicien-architecte, à Zurich.

Le Jury est d'avis qu'aucun des projets présentés ne se prête à l'exécution, mais il estime qu'un projet répondant aux exigences du programme peut être élaboré d'après les idées des meilleurs projets.

Les projets sont exposés publiquement, du 26 janvier au 9 février 1902, dans la salle d'exposition du Musée industriel, à Berne, au-dessus de la grande cave du Grenier, le matin de 9 heures à midi et l'après-midi de 2 à 5 heures.

D'après une communication faite à la Société bernoise des ingénieurs et architectes par M. le directeur général Sand, le jury a été déçu en voyant un si grand nombre de projets coûteux, à grand air monumental, à vestibules et escaliers spacieux, à sculptures et à clochetons.

Le programme insistait sur la simplicité et l'économie voulues ; il réclamait non pas un hôtel ou palais, ce que le français fédéral appelle un *bâtiment d'administration*, mais un bâtiment de *service* pour de simples bureaux.

Les projets primés ont été distingués à cause de leur bonne distribution, ramassée et économique ; ils comportent un corridor central avec des bureaux des deux côtés, disposition pratique qui réduit sensiblement le cube de l'édifice, tandis que bon nombre de concurrents n'ont mis des bureaux que d'un côté, souvent au nord, avec un couloir dans la façade. Les deux premiers prix ont attaché une importance secondaire à l'utilisation du terrain disponible et à l'agrandissement des bureaux ; ils ne prévoient dans ce but que de simples ailes peu importantes, l'un au nord (2^e prix), l'autre au sud (1^{er} prix), ce qui est plus rationnel dans un climat comme celui de Berne. La plupart des concurrents se sont préoccupés de cet agrandissement futur au point d'y sacrifier le bâtiment primitif.

Les meilleurs projets devront eux-mêmes être remaniés, car ils ont de beaucoup trop petites fenêtres. Il serait temps d'abandonner une fois pour toutes le style Renaissance, qui peut convenir à des bureaux en Italie, mais non sous nos latitudes ; nos grandes Compagnies et plusieurs Administrations publiques sont déjà affligées de locaux modernes où l'on ne voit pas clair et il faut, cela est indispensable, autant de lumière aux employés qu'aux ouvriers, à des bureaux qu'à une fabrique. Or le nombre des projets à grands jours a été fort restreint.

E.

Albin Bucher.

Le 20 janvier 1902 est décédé à Châtel-St-Denis, à l'âge de 50 ans, M. Albin Bucher, directeur de la fabrique de chaux hydraulique, membre de la Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes. C'est en manipulant des amorces (capsules) à dynamite, dont 80 firent explosion à la fois, qu'il trouva la mort.

Bucher était un ami sûr et d'un commerce agréable ; c'était un homme de beaucoup d'initiative et d'énergie. Il s'occupait d'une foule de questions d'utilité publique et faisait partie de plusieurs sociétés où son influence était prépondérante. Il a

réorganisé la fabrique de chaux hydraulique de Châtel-St-Denis et c'est grâce à lui que le chef-lieu du district de la Veveyse est aujourd'hui relié, à Palézieux, à la ligne Berne-Lausanne par un chemin de fer électrique.

Le défunt a eu une existence très mouvementée ; en voici les principales étapes :

A Lausanne, commerce de bois ;

A Lucerne, fabrique de ciment ;

A Bâle, maison de commerce ;

A Beckenried, fabrique de chaux et de ciment ;

A Bludenz (Vorarlberg), directeur d'une fabrique de chaux hydraulique ;

A Zurich, représentant de la fabrique de chaux et ciment de Beckenried ;

Et enfin à Châtel-St-Denis, directeur de la fabrique de chaux et de ciment.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 23 janvier, au milieu d'un grand concours de parents, d'amis et de connaissances.

La Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes a envoyé une couronne et s'est fait représenter aux funérailles par son président.

Nous présentons à la famille de M. Bucher et surtout à sa veuve éplorée nos compliments de condoléance les plus sincères et l'expression de notre vive sympathie. G.

Adjudications.

Département des Travaux publics du Canton de Vaud (Bâtiments).

Construction de la Policlinique universitaire.

Dans sa séance du 14 janvier, le Conseil d'Etat a adjugé les travaux suivants :

Menuiserie.

Billharz, Gustave, à Lausanne	1 ^{er} lot.
Canel, Marc, à Nyon	2 ^e »
Bovard, Charles, à Lausanne	3 ^e »
Tarin, Jules, à Lausanne	4 ^e »
Bringold & Cie, à Lausanne	5 ^e »
Gringet, Jules, à Lausanne	6 ^e »

Gypserie et peinture.

Riesen, Frédéric, à Lausanne	1 ^{er} lot.
Rossier, Arthur, »	2 ^e »
Abrezol, Henri, »	3 ^e »
Rubli, Henri, »	4 ^e »

Demande d'ingénieurs.

Pour la construction de la ligne du Haut-Congo on cherche des ingénieurs diplômés et des conducteurs de travaux bien au courant des études et de la construction des Chemins de fer.

Les postulants doivent être âgés de moins de 36 ans.

S'adresser pour renseignements à M^r Boillot-Robert, Consul de Belgique, à Neuchâtel.

CONCOURS

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX, BERNE

Agrandissement du bâtiment d'administration
Jura-Simplon, à Berne.

Délai 20 février.

(Voir annonce).

Lausanne. — Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.